



SYSTEME de GESTION de la SECURITE N° 9 Novembre 2016

Destinataires:
Adhérents ACDF

Compte-rendu de l'incident du 28 août 2016

Cet évènement a fait l'objet d'une remontée d'incident à la DSAC-Nord.

Le vol a été effectué le 26/08/2016 avec un PA 28 (F-GIEJ) au départ de Meaux (LFPE) après 19h (heure locale) avec deux passagers.
Après un décollage en 34, j'ai effectué au cours de la montée initiale un virage à gauche vers Jablines avec l'accord de la Tour.
Mes passagers souhaitaient voir le château de Pomponne et le château de Ferrières.
Après le château de Pomponne, j'ai longé la Francilienne A104 pour ne pas survoler les habitations.
A l'approche de l'autoroute A4, je suis descendu à 1000 pieds, en bifurquant à l'est, vers le château de Ferrières, pour m'éloigner de la zone de Lognes (LFPL), en exerçant la plus grande vigilance.
J'ai eu en visuel deux trafics de Lognes. Je suis passé au-dessous et ai tangenté le lac du château de Ferrières à 1000 pieds QNH.
Après avoir poursuivi ma route vers l'Est, pour un court vol local à 1400 pieds QNH, je suis ensuite revenu me poser à Meaux, où la tour m'a signalé un appel téléphonique en provenance de la tour de Lognes.
Je n'avais pas signalé ma position à la tour de Lognes.

Rappel des procédures en approche ou à proximité de Lognes (LFPL). Extraits de la carte VAC

Procédures et consignes particulières pendant les services ATS
Les altitudes et la vitesse citées ci-dessous sont à respecter dans la mesure du possible.
Recommandations à l'arrivée :
Aborder le circuit d'aérodrome, phares allumés et à une vitesse inférieure à 100 kt.
- par l'Est : contacter la tour au minimum 2 minutes avant le point ECHO à 1200 ft QNH.



Le risque de conflit entre les différents aéronefs circulant dans le secteur Est de Lognes est important.
Que ce soit pour une approche sur LFPL ou un local sur ce secteur, il est obligatoire de se signaler (position/intention) à la tour de Lognes.

AERONAUTIQUE CLUB DE FRANCE